

Le prétendu journaliste Taha Bouhafs condamné pour injure envers la policière Linda Kebbab !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 30 septembre 2021





Taha Bouhafs, nous le connaissons bien, c'est même un de nos chouchous !

<https://resistancerepublicaine.com/2020/06/05/lislamo-melenchoniste-taha-bouhafs-sen-prend-a-une-femme-policier-et-la-traite-darabe-de-service/>

Enfin une décision largement « JUSTE », la justice ces derniers temps ne fait vraiment son boulot, c'est plutôt le contraire, elle vire à l'islamo-justice.

Ainsi Nick Konrad condamné en première instance pour provocation au crime, relaxé ce jeudi en appel à Paris pour vice de procédure. Pratique pour ne pas juger...

Ou encore le tribunal correctionnel de Toulouse qui a relaxé Mohamed Tataïat, l'iman de la mosquée En Nourr, dans le quartier d'Empalot, considérant dans son délibéré que «l'infraction n'(était) pas caractérisée». Le Canard Enchaîné affirme que selon le jugement, le magistrat « n'a pas à apprécier le bien-fondé d'un texte religieux » antisémite.*

** Référence à un hadith, les pierres et les arbres appelant à tuer les juifs se cachant derrière eux.*

Heureusement, il existe encore des ilots de justice...

Puisque Marianne se montre incisif ces dernier temps, reprenons son article.

« Arabe de service » : Taha Bouhafs condamné pour injure envers la policière Linda Kebbab

Par Vincent Gény Publié le 28/09/2021

Ce mardi 28 septembre, le tribunal judiciaire de Paris a condamné Taha Bouhafs à une amende de 1 500 euros. Il était poursuivi pour injure publique en raison de l'origine par la policière Linda Kebbab qu'il avait traitée d'« arabe de service » en juin 2020 sur Twitter. Il devra également verser 2 000 euros de dommages et intérêts.

La décision était attendue depuis trois mois. Ce mardi 28 septembre, Taha Bouhafs a été condamné, pour injure publique en raison de l'origine, à une amende de 1 500 euros par le tribunal correctionnel de Paris. Il devra également payer 2 000 euros de dommages et intérêts à la plaignante. Le journaliste et militant avait qualifié Linda Kebbab, policière et déléguée nationale du syndicat Unité SGP Police, d'« arabe de service » sur Twitter.

Après de Marianne, Linda Kebbab se félicite d'une décision qui prouve que « *tout n'est pas perdu, ni pourri* ». À ses yeux, c'est la preuve que « *ceux qui se prétendent antiracistes le sont tout autant que les racistes qui le sont ouvertement* ». Et d'ajouter, « *Taha Bouhafs est un raciste, la justice vient de le confirmer* ».

L'audience devait se dérouler le 7 avril dernier mais, Taha Bouhafs ne s'étant pas présenté, son procès a finalement eu lieu le 9 juin. L'affaire, elle, remonte au 3 juin 2020. Ce jour-là, la policière estime sur France Info que la mort d'Adama Traoré « *n'a absolument rien à voir, ni dans son histoire, ni dans son fond, ni dans sa technicité* » avec celle de George Floyd, un Afro-Américain tué par la police de Minneapolis en mai 2020. Sur Twitter, Taha Bouhafs commente

alors l'intervention avec ces mots : « *ADS : Arabe de Service* ».

Le même jour, près de 20 000 personnes s'étaient réunies au pied du tribunal de Paris pour réclamer « Justice Pour Adama ». Un jeune de 24 ans décédé après son interpellation par des gendarmes à Persan, dans le Val-d'Oise, en 2016. Le drame américain a relancé le Comité Adama qui dénonce depuis cinq ans la manière dont la procédure est menée.

PROCÈS DU RACISME

À l'audience, les discussions se sont vite déplacées des propos du journaliste au sujet du racisme dans la police. Plusieurs fonctionnaires ont défilé à la barre, affirmant avoir été suspendus ou sanctionnés après avoir dénoncé les agissements racistes de leurs collègues. Pour Yassine Bouzrou, avocat de la défense, « *Madame Kebbab ne se rend pas compte à quel point elle est instrumentalisée* ». Pour l'autre avocat de Taha Bouhafs, Arié Alimi, la policière utiliserait « *son origine pour invisibiliser les victimes du racisme* ».

On apprécie les arguments des défenseurs !

Le journaliste et militant assure à son tour : « *quand j'ai dit arabe de service, ce n'est pas arabe que je visais* » mais « *sa place dans le champ social et politique* ». Linda Kebbab, elle, déroule l'histoire de sa vie et le racisme qu'elle a vécu. Pour autant, elle récuse tout racisme systémique, estimant que si « *dans les institutions la diversité ne soit pas assez représentée. [...] j'y accole aussi des raisons sociales* ». La syndicaliste s'est dite « *souillée et assignée* » par les propos de Taha Bouhafs, comme si elle « *devait avoir un autre rôle en rapport avec (s)es origines* ».

On ne sait si Taha Bouhafs va faire appel...

Parmi les réactions.



Eric Naulleau ✓ @EricNaulleau · 2h

Linda Kebbab après la condamnation de Taha Bouhafs pour injure raciste envers elle : « Je ne serai jamais une Arabe de service. » Voilà qui est dit et bien dit. @T_Bouhafs



Linda Kebbab ✓ @LindaKebbab · 2h

réclamés. Je les verserai **ENTIÈREMENT** à des œuvres sociales pour des familles de policiers. Ainsi, Bouhafs fera une bonne chose de son argent, une fois dans sa vie.

Puissent les jeunes qui le suivent ouvrir les yeux sur le mal qu'il est.

Je ne serai jamais une arabe de service.

[Afficher cette discussion](#)

18

39

370



Zorban 🇫🇷 @Zemmoleon · 36 min

Si tous les immigrés devenaient de braves français de cœur comme Linda Kebbab, la politique migratoire n'angoisserait pas autant les français. Hélas, dans la réalité, il y a beaucoup trop de **#TahaBouhafs...**

1

13

26

